

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE NATATION – CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE MERCREDI 10 OCTOBRE 2012 A BRUXELLES - 18h00

APPROUVE

Présents :

Michel LOUWAGIE – président FRBN
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN
Christian LIPPENS – conseiller juridique FRBN
Johnny VAN DER STRAETEN – Martin DEMEESTER, administrateurs VZF; K. DESMET (observateur sans vote).
Paul EVRARD – Arthur VANDER BEKEN – Christiane DE SCHEPPER, administrateurs FFBN

Excusé: Bart DEWULF

P. EVRARD s'oppose à la présence des délégués régionaux sans droit de vote et pas élus au Conseil d'Administration FRBN.

M. LOUWAGIE comprend cette position mais il souhaite aussi augmenter la transparence de notre fonctionnement. Pour lui, la présence d'autres délégués doit être possible de temps en temps, sans que la FRBN accepte une présence permanente de délégués sans droit de vote.

Selon M. DEMEESTER il s'agit d'un malentendu et il signale qu'à l'avenir la VZF mettra tout en œuvre pour garantir la présence de min. 2 administrateurs FRBN avec droit de vote aux réunions nationales.

01. Notules

1.1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 05/09/2012 est approuvé définitivement après l'adaptation des remarques de B. DEWULF / C. LIPPENS.

Le CA a également pris connaissance de la note relative aux droits d'inscriptions CB Natation (voir aussi Pt. 06.2.).

02. Finances

02.1. Examen proposition « Convention FRBN-SPEEDO 2013-2016 »

- M. LOUWAGIE donne des précisions sur son entretien avec SPEEDO et son accord provisoire.
- Le CA a pris connaissance des conditions contractuelles les plus importantes (budget annuel, modalités, etc.).
- L'équipement technique (maillot + lunettes) ne fera plus partie de cette convention.
- En plus, président LOUWAGIE a engagé MASITA comme fournisseur de parkas d'hiver pour les athlètes (20 pce. / an). Le retour publicitaire doit encore être déterminé.
- La FRBN a reçu le listing et l'inventaire détaillé de SPEEDO avec tous les matériels / items de la période 2008-2011. Sur base de cette information la FRBN composera un paquet annuel d'équipements, à enlever obligatoirement par les athlètes chez SPEEDO (y compris la signature d'un accusé de réception et la signature de la convention FRBN-Athlète).
- W. GEORGES est chargé de régler et de fixer les arrangements pratiques avec SPEEDO.

02.2. Convention FRBN-Athlète

Le CA examine la nouvelle version adaptée de cette convention, d'application pour la période 01.06.2012 – 31.12.2013.

Le CA discute plusieurs modifications importantes dans le cadre de la convention FRBN-Athlète, à savoir : comment imposer le port obligatoire de l'équipement national officiel SPEEDO.

Le CA a jugé que les directives obligatoires relatives au port exclusif de l'équipement doivent être précisées afin d'éviter des conflits de sponsoring entre les fédérations et les athlètes individuels.

Le CA a également pris connaissance des obligations et des conditions adaptées relatives à la participation d'un athlète au CB SWI OPEN afin de pouvoir recevoir ses notes de frais éventuelles.

02.3. Expiration convention FRBN – Geologix Swimrankings en date du 31.12.2012

La FRBN a reçu la lettre de résiliation de Geologix au sujet des services online Swimrankings. Ces services (maintien et enregistrement des résultats et statistiques belges online) se terminent donc le 31.12.2012 étant donné que la FRBN n'a pas accepté l'augmentation unilatérale de la contribution annuelle (suite au cours du change EUR-SUI).

Rédaction	Envoi	Remarques	Approbation
10/10/2012	24/10/2012	08/11/2012	30/11/2012

TEL : 02/513.87.08 - FAX : 02/513.34.68 - EMAIL : info@belswim.be – WEBSITE : www.belswim.be



FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE NATATION – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Toutefois la FRBN (ainsi que les deux fédérations régionales) est très dépendant de ces Swimrankings, de sorte que la FRBN adressera une proposition de compromis à Geologix, c.-à-d. notre accord sur une augmentation limitée de la contribution annuelle + la possibilité de verser la contribution sur un compte européen IBAN (sans frais de transaction).

03. Rencontres Internationales

03.1. CE 25M Chartres (22-25 nov) / CM 25M Istanbul (12-16 déc) > désignation chefs de délégation

- CE 25M Chartres (20-26 nov) : P. EVRARD (chef de délégation FRBN) – L. GROSSEN (team manager VZF)

W. GEORGES fait remarquer que la réservation définitive de l'hôtel doit être introduite au plus tard le 15 octobre, alors que la délégation belge définitive ne sera connue qu'à la réunion CELSP SWI du 12 novembre.

Mauvaise communication de la part de la LEN : il est donc bien possible qu'à l'avenir la FINA et la LEN maintiendront la combinaison des Championnats 25M CE + CM dans les années paires (2014, 2016, e.a.).

- CM 25M Istanbul (10-17 déc)= à déterminer, mais pour le moment pas de participant belge définitif.

Comme d'habitude, la FINA prévoit une aide financière pour 3 athlètes et 1 délégué (séjour + déplacement) dans le cadre du CM 25M à Istanbul.

W. GEORGES fait remarquer qu'au plus tard le 15 octobre la FRBN doit annuler ou confirmer la participation belge, y compris l'enregistrement online de l'accréditation des participants éventuels.

03.2. Confirmation compétition qualificatives en Belgique pour CM – CM JUN – CE JUN – EYOF

Le CA examine la demande d'enregistrement pour Antwerp Diamond Swimming Race 2013 comme compétition qualificative internationale, mais la date initiale (17-19 mai) se situe après le CB SWI OPEN, qui constitue en tout cas la dernière compétition de qualification vu la nouvelle condition de sélection sur base de laquelle les athlètes doivent réaliser et confirmer leur minima + 3%.

Le CA a pris connaissance de l'argumentation pour le déplacement de cette compétition au mois de mai (au lieu de janvier > préparation trop courte après la pointe sportive du CE 25M).

Malgré l'avis positif de la CSNA pour autoriser exceptionnellement l'organisation du meeting ADSR 2013 après le CB SWI OPEN, il s'avère qu'il n'a pas du tout un consensus sur ce point.

Possibilité alternative : l'inversion éventuelle des dates CB SWI OPEN <> ADSR. Dans ce cas le CB SWI OPEN aurait lieu du samedi 18 mai au lundi 20 mai 2013 (Pentecôte).

Étant donné que la FRBN a été mise devant des faits accomplis par le club BRABO et étant donné que par conséquent il n'y a aucun moyen de manœuvrer, le CA est contraint provisoirement de ne pas lancer une adjudication officielle pour l'organisation du CB SWI OPEN et d'adresser une proposition de compromis au club BRABO relative à l'organisation du CB SWI OPEN en payant un montant forfaitaire à la FRBN.

04. Championnats de Belgique

04.1. Projet Championnats de Belgique Natation 2013-2016 (cf. réunion CELSP SWI 25.09.2012)

Ce projet de la CSNA est apparemment en développement. Jusqu'à aujourd'hui le CA n'a pas encore reçu de documents de travail. En tout cas il n'y aura pas de modifications importantes aux Championnats de Belgique 2013, sauf la création des finales « A » et « B » au CB SWI OPEN.

04.2. CB Natation Masters J3 à Charleroi (03.12.2012)

Le CA a pris connaissance de l'annulation de cette organisation CB (piscine Hélios indisponible).

Le CA confirme que l'organisation de la 3^{ème} Journée CB Masters aura lieu à la piscine de Woluwe-St.-Pierre.

04.3. Demande de dérogation VN Verviers Natation pour l'organisation d'une compétition natation « Niveau B » aux mêmes dates du CB SWI OPEN 2013 (10-12 mai) :

Si le CB SWI OPEN 2013 sera effectivement organisé à ces dates prévues, le CA accordera à titre exceptionnel cette dérogation à condition qu'il n'y ait aucune concurrence (nageurs, officiels, etc.) avec l'organisation du CB SWI OPEN ce même WE.

Rédaction	Envoi	Remarques	Approbation
10/10/2012	24/10/2012	08/11/2012	30/11/2012

TEL : 02/513.87.08 - FAX : 02/513.34.68 - EMAIL : info@belswim.be - WEBSITE : www.belswim.be



05. Courrier

05.1. COIB

- Réunion informative « Cour Belge d'Arbitrage pour le Sport » - 17 sep 2012 (NL) & 24 sep 2012 (FRA) : commentaires sont donnés par les représentants présents W. GEORGES et P. EVRARD. Délégué présent de la VZF : L. SAMYN.
Tous les documents et règlements pertinents sur cette réunion informative et sur le fonctionnement / la procédure d'arbitrage sont disponibles sur le site internet de la CBAS www.bas-cbas.be.

- Procédure de sélection JO COIB : M. LOUWAGIE donne des précisions sur son feedback et son évaluation à ce sujet lors d'un rendez-vous au COIB. La FINA a également formulé une évaluation sur cette procédure de qualification JO 2012.

05.2. FINA

- AMADA 2013 Liste des Substances et Méthodes Interdites
- FINA Liste Arbitres WP 2013 : pour le moment la FRBN n'a reçu aucune candidature via la CCA.
- FINA Formation Arbitres WP (Tel Aviv – ISR, 26-28 Oct 2012)
- FINA Liste Juges Synchro 2013 (cf. CELSP Synchro dd. 10.10.12) : les candidatures de C. DENAMUR et E. VANDERGUCHT seront réintroduites auprès de la FINA.

05.3. LEN

- Congrès LEN Lisbonne (POR) – 29.09.2012 : commentaires sont donnés par président LOUWAGIE et secrétaire-général W. GEORGES
* Information Calendrier LEN & Événements LEN 2013
* Composition Bureau & Comités LEN 2013-2016
* Procès-verbaux réunions LEN Bureau 28-29 sep.2012
* Congrès LEN 2013 > Edinburgh (GBR) / 27-28 sep

05.4. VZF : néant

05.5. FFBN : néant

06. Divers

06.1. La FRBN a lancé un appel aux candidats « membre suppléant Commission de Discipline WP » (1 VZF / 1 FFBN) via tous les clubs des deux fédérations régionales.

06.2. Autres divers

06.2.1. Commission Sportive Nationale Eau Libre / Compétitions Eau Libre en Belgique

- FFBN > n'a pas reçu une invitation formelle au calendrier annuel Eau Libre ni à la cérémonie annuelle et la distribution des prix (soirée de gala). W. GEORGES demandera aux membres du Comité Sportif Eau Libre VZF de transmettre une explication écrite sur ce point.
- CSEL > inquiétude sur le nouveau système de retrait / forfait = fin de compétition Eau Libre en Belgique puisque la plupart des nageurs annule leur participation 24h avant le début de la compétition en cas d'un mauvais bulletin météorologique la veille de la compétition. Pour le moment le CA n'accepte aucune exception.

06.2.2. A. VANDER BEKEN fait remarquer que la FFBN est totalement défavorable à la proposition d'augmenter les droits d'inscriptions pour compenser une suppression éventuelle des amendes pour dépassement de temps limites. La participation au VB doit viser l'amélioration d'une performance. En tout cas les modalités restent inchangées pour l'édition 2013 et les modifications éventuelles (si d'application) entreront en vigueur à partir de 2014.

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur, Wouter Georges, Secrétaire-Général

**PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION:
JEUDI 29 NOVEMBRE 2012 – 18h00 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES**

Rédaction	Envoi	Remarques	Approbation
10/10/2012	24/10/2012	08/11/2012	30/11/2012

TEL : 02/513.87.08 - FAX : 02/513.34.68 - EMAIL : info@belswim.be – WEBSITE : www.belswim.be

